

La cinquième séance

II-Quelques domaines de la sociologie

1-Sociologie de l'école¹

1.1-Sociologie de l'école ou sociologie de l'éducation

Nombreux sont les sociologues qui estiment que la première fonction de la sociologie de l'éducation, considérée comme l'un des champs les plus riches de la sociologie, est « d'étudier objectivement et comparativement ces espèces distinctes de systèmes sociaux- **les relations éducatives, les rôles éducatifs, les groupes éducatifs**- dans différentes sociétés, passées et présentes, dans le monde entier »². Il

¹Pour préparer cet axe, nous avons eu recours à plusieurs ouvrages, tels :

- Marie Duru-Bellat et Agnès Henriot-Van Zanten (Dir.) Sociologie de l'école. Paris, Armand Colin, 1997.
- Émile Durkheim, Éducation et sociologie. Paris, P.U.F, 1973.
- Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, Les héritiers : les étudiants et la culture. Paris, Minuit, 1964.
- Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement. Paris, Minuit, 1970.
- Christian Baudelot et Roger Establet, L'école capitaliste en France. Paris, Maspero, 1972.
- Christian Baudelot et Roger Establet, L'école primaire divise. Paris, Maspero, 1975.
- Raymond Boudon, L'inégalité des chances : la mobilité sociale dans les sociétés industrielles. Paris, Colin, 1973.
- Bernard Charlot, Le rapport au savoir en milieu populaire : *une recherche dans les lycées professionnels de banlieue*. Anthropos, 1999.
- Béatrice Barbusse ; Dominique Glaymann, La Sociologie en fiches. Éditions Ellipses, 2005.

² Marie Duru-Bellat et Agnès Henriot-Van Zanten (Dir.), op-cit.

s'ensuit qu'une véritable sociologie de l'éducation recouvrerait, si on prenait à la lettre le terme éducation, un champ extrêmement vaste, puisque les mécanismes par lesquels une société transmet à ses membres les savoirs, savoir-faire et savoir-être qu'elle estime nécessaire à sa reproduction sont d'une infinie variété³. Ce serait, en fait, **une sociologie de la socialisation**, s'intéressant à **tous les milieux de vie de l'enfant**, l'école bien sûr, mais aussi la famille, ou encore le groupe des camarades⁴. Rappelons qu'au sens fort, « **socialiser**, c'est **transformer un individu d'un être asocial en un être social** en lui inculquant des modes de penser, de sentir, d'agir »⁵. Il s'agit d'un processus qui se déroule tout au long de la vie de la personne et au cours duquel plusieurs agents (ou instances) interviennent, tels la famille, l'école, les médias, les groupes de pairs, le monde du travail, les associations, les syndicats, les clubs sportifs...etc.

En effet, c'est bien à la **scolarisation** (de la maternelle à l'université) **et non à la socialisation que la sociologie de l'école consacre ses efforts**. Autrement dit, il s'agit bel et bien d'une seule forme de socialisation, à savoir **la socialisation scolaire**. Ainsi entendue, la sociologie de l'école se donne pour objectif **d'étudier le système scolaire dans une perspective sociologique**.

Néanmoins, si pour le sociologue l'éducation est un phénomène social fondamental, nécessaire et universel, l'école est avant tout **une**

³Marie Duru-Bellat et Agnès Henriot-Van Zanten (Dir.) Sociologie de l'école, op-cit.

⁴ Ibid.

⁵Raymond Aron, Philippe Besnard, Mohamed Cherkaoui et Bernard-Pierre Lécuyer (Dir), Dictionnaire de la sociologie. Paris, Librairie Larousse, 1990.

institution sociale, c'est-à-dire un réseau de positions, qui préexistent aux acteurs, et sont organisées, de telle sorte qu'à travers l'institution scolaire s'accomplissent des fonctions sociales plus vastes⁶. Il s'ensuit qu'une **analyse sociologique de l'école intègre nécessairement certains comportements qui prennent place en dehors de l'école**, dans la communauté locale, dans le contexte économique ambiant, ou encore dans la famille⁷. Tel est le cas de plusieurs thèmes, qui sont très présents dans les débats actuels sur l'école et qui font l'objet de recherche dans ce champ disciplinaire, tels : la réussite (et l'échec) scolaire, les inégalités des chances scolaires (à savoir les inégalités des chances **dans l'accès à l'école/dans le traitement à l'école/ dans la réussite à l'école**), l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle, l'insertion de l'école dans son environnement local, les relations entre formation et emploi, l'utilisation sociale des titres scolaires, les pratiques pédagogiques, les politiques éducatives, l'organisation scolaire, les programmes scolaires, les manuels scolaires, les normes scolaires, la relation entre maître et élèves, les interactions dans les classes scolaires, l'évaluation et la sélection, le curriculum (ouvert ou caché), les trajectoires des élèves, les compétences langagières, le langage valorisé par l'école, les pratiques éducatives familiales, l'évolution du métier d'enseignant ou la vie dans les établissements scolaires....etc.

1.2 Émile Durkheim et la naissance de la sociologie de l'école

⁶ Marie Duru-Bellat et Agnès Henriot-Van Zanten (Dir.) Sociologie de l'école, op-cit.

⁷ Ibid.

Force est de constater que la sociologie de l'école est un domaine de recherche très ancien. Dès la fin du siècle dernier Durkheim faisait de l'intégration (comment "tient" une société ?) le thème majeur de la sociologie, l'analyse de la manière dont les individus sont « socialisés », notamment à l'école⁸, prenant ainsi une importance cruciale.

Dans un texte (premier chapitre) intitulé « l'éducation, sa nature et son rôle » paru dans « éducation et sociologie », Émile Durkheim invoque l'« **observation historique** », à savoir le fait de considérer les systèmes éducatifs qui existent ou qui ont existé, les rapprocher, dégager les caractères qui leur sont communs, pour affirmer que: « chaque société, considérée à un moment déterminé de son développement, a un système d'éducation qui s'impose aux individus avec une force généralement irrésistible. Il est vain de croire que nous pouvons élever nos enfants comme nous voulons [...] Il y a des coutumes auxquelles nous sommes tenus de nous conformer ; si nous y dérogeons trop gravement, elles se vengent sur nos enfants »⁹.

De fait, ajoute Durkheim, « chaque société se fait un certain idéal de l'homme, de ce qu'il doit être tant au point de vue intellectuel que physique et moral ; que cet idéal est, dans une certaine mesure, le même pour tous les citoyens ; qu'à partir d'un certain point il se différencie suivant les milieux particuliers que toute société comprend dans son sein. C'est cet idéal, à la fois un et divers, qui est le pôle de

⁸ Voir notamment :

Émile Durkheim, *Éducation et sociologie*. Paris, P.U.F, 1973.

Émile Durkheim, *L'évolution pédagogique en France*. Paris, P.U.F, 1938.

Émile Durkheim, *L'éducation morale*. Paris, Librairie Félix Alcan, 1934.

⁹ Émile Durkheim, *L'éducation morale*, op-cit.

l'éducation »¹⁰. Autrement dit, il n'est pas de société, selon Durkheim, où le système d'éducation ne présente un double aspect : il est, à la fois, un et multiple. Il est **un** car « la société ne peut vivre que s'il existe entre ses membres une suffisante homogénéité : l'éducation perpétue et renforce cette homogénéité en fixant d'avance dans l'âme de l'enfant les similitudes essentielles que réclame la vie collective »¹¹. Néanmoins, il est également **multiple** car « on peut dire qu'il y a autant de sortes différentes d'éducation qu'il y a de milieux différents dans cette société. Celle-ci est-elle formée de castes ? L'éducation varie d'une caste à l'autre ; celle des patriciens n'était pas celle des plébéiens ; celle du Brahmane n'était pas celle du Çudra. De même, au Moyen Age, quel écart entre la culture que recevait le jeune page, instruit dans tous les arts de la chevalerie, et celle du vilain qui s'en allait apprendre à l'école de sa paroisse quelques maigres éléments de comput, de chant et de grammaire ! Aujourd'hui encore, **ne voyons-nous pas l'éducation varier avec les classes sociales, ou même avec les habitats ? Celle de la ville n'est pas celle de la campagne, celle du bourgeois n'est pas celle de l'ouvrier** »¹².

Dans cette perspective, l'éducation est considérée comme « une **socialisation méthodique** de la jeune génération ». Il s'agit, selon Durkheim, d'une action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états

¹⁰ Ibid.

¹¹ Ibid.

¹² Ibid.

physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui la société politique dans son ensemble et **le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné** »¹³. Car, face à des auteurs comme Kant, James Mill, Herbert et Spencer à qui il attribue l'idée **d'une éducation idéale, valant pour tous les hommes, car découlant d'une nature humaine universelle**¹⁴, Durkheim invoque **le constat de l'infinie diversité dans la manière d'élever les enfants selon les époques et les peuples, mais aussi à l'intérieur de chaque société selon les habitats, les castes, les classes et les milieux professionnels.** Autrement dit, pour Kant comme pour Mill, pour Herbart comme pour Spencer, souligne Durkheim, « l'éducation aurait avant tout pour objet de réaliser en chaque individu, mais en les portant à leur plus haut point de perfection possible, les attributs constitutifs de l'espèce humaine en général. **On posait comme une vérité d'évidence qu'il y a une éducation, et une seule, qui, à l'exclusion de toute autre, convient indifféremment à tous les hommes, quelles que soient les conditions historiques et sociales dont ils dépendent,** et c'est **cet idéal abstrait et unique** que les théoriciens de l'éducation se proposaient de déterminer. **On admettait qu'il y a une nature humaine, dont les formes et les propriétés sont déterminables une fois pour toutes,** et le problème pédagogique consistait à rechercher de quelle manière l'action éducatrice doit s'exercer sur la nature humaine ainsi définie »¹⁵.

¹³ Ibid.

¹⁴ A titre d'exemple, suivant Kant, le but de l'éducation est de **développer dans chaque individu toute la perfection dont il est susceptible**. Pour James Mill, l'éducation aurait pour objet de **faire de l'individu un instrument de bonheur pour lui-même et pour ses semblables**.

¹⁵ Ibid.

En revanche, aux yeux de Durkheim, « chaque type de peuple a son éducation qui lui est propre et qui peut servir à le définir au même titre que son organisation sociale, politique et religieuse. C'est un des éléments de sa physionomie. Voilà pourquoi l'éducation a si prodigieusement varié suivant les temps et les pays »¹⁶. En effet, ajoute Durkheim, l'éducation met en contact l'enfant avec **une société déterminée**, et non avec la société en générale.

Rappelons également que si aux yeux de Durkheim le fonctionnement de toute société s'analyse en termes de mécanismes **d'intégration (volonté de « vivre ensemble »)** et de mécanismes **de régulation (soumission à des normes communes)**, l'éducation de l'enfant doit comporter des apprentissages à ces deux niveaux, dans le respect de son autonomie propre. Autrement dit, le nécessaire contrôle des pulsions et des désirs égoïstes et asociaux doit être corrélé à un « enseignement du groupe » afin d'impulser chez l'enfant le sens de la vie collective tout en mettant l'élève en situation de personne créative¹⁷.

Dans cette perspective, trois « éléments de la moralité » définissent ainsi, dans leur forme et leur contenu, les fins que Durkheim assigne à l'éducation : l'apprentissage de **l'« esprit de discipline », de l'« attachement aux groupes sociaux » et de l'« autonomie de la volonté »**.

Reste à souligner que si la société ne peut vivre que s'il existe entre ses membres une suffisante homogénéité perpétuée et renforcée par

¹⁶Ibid.

¹⁷ Marie Duru-Bellat et Agnès Henriot-Van Zanten (Dir.) Sociologie de l'école, op-cit.

l'éducation- qui vise, entre autres, à transformer l'« être individuel » en « être social »- il s'agit cependant, souligne Durkheim, d'une homogénéité relative: dans des sociétés caractérisées par la division du travail social, plus les professions sont différentes et solidaires, davantage une certaine hétérogénéité est indispensable¹⁸.

Bref, selon Durkheim, l'éducation a pour fonction essentielle d'inculquer aux enfants les valeurs morales qui constituent le ciment de la société dans son ensemble. Ces idéaux éducatifs propres à chaque société, et congruents, avec son fonctionnement global, s'imposent aux individus, avec pour conséquence qu'« il est vain de croire que nous pouvons élever nos enfants comme nous le voulons »¹⁹. Par ailleurs, l'école prépare chacun à la place qui va être la sienne dans la division sociale du travail. Le « dosage » est délicat, au niveau d'une société, entre cette fonction « homogénéisante » de l'école, fondamentale pour le maintien d'une certaine intégration sociale, et cette exigence de différenciation, **la division du travail étant aussi nécessaire que le consensus. L'école doit donc à la fois unifier et diversifier, et diversifier sans aller jusqu'à diviser**²⁰.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Marie Duru-Bellat et Agnès Henriot-Van Zanten (Dir.) Sociologie de l'école, op-cit.

²⁰ Ibid.